

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales régissent les relations entre:

O'Potentia, organisme de formation, inscrit au RCS de Châteauroux sous le n° 853064640 et enregistré sous le numéro 2436 00993 36 auprès du Préfet de la région Centre-Val de Loire ci après dénommée « l'organisme de formation » et toute personne effectuant une formation, en présentiel ou distanciel, proposée par la Société ci-après dénommée « le Client ».

INSCRIPTION

L'organisme de formation fait parvenir au Client, une convention de formation dont le Client s'engage à retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé. Dans le cas où un Client s'inscrirait à une formation sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), la Société pourra refuser cette inscription sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité pour quelque raison que ce soit.

TARIF

Tous les prix sont indiqués en euros nets de taxes. Les prix indiqués sur les différents documents émis par l'organisme de formation pour l'année en vigueur comprennent la formation. Ils ne comprennent pas les frais de repas, de pause, d'hébergement et de déplacement qui restent à la charge du participant.

RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer selon les dispositions particulières mentionnées dans le contrat signé entre l'organisme de formation et le Client. Tout retard de paiement donne lieu à des pénalités égales à 15 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire conformément à l'article D441-5 du Code de commerce.

ANNULATION OU REPORT DE LA FORMATION PAR L'ORGANISME DE FORMATION

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant, l'organisme de formation se réserve le droit d'annuler cette formation pour des raisons pédagogiques au plus tard cinq jours avant la date prévue. Les frais d'inscription préalablement réglés sont alors entièrement remboursés ou un avoir est émis.

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

CONFIDENTIALITÉ

L'organisme de formation s'engage à conserver la confidentialité des échanges effectués avec le Client durant les formations. Le Client s'engage à garder confidentielles toutes les informations de toute nature qu'il obtient sur les autres clients durant les formations et en particulier celles fournies par les participants lors des « retours ». Tout manquement à l'obligation de confidentialité induirait immédiatement l'exclusion du Client de la formation et ce sans indemnité ni remboursement même partiel du prix.

RESPONSABILITÉ

L'organisme de formation se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription
- et ce, sans indemnité ni remboursement même partiel du prix

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'organisme de formation détient seul les droits intellectuels afférents aux formations quelle dispense de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale., utilisés dans le cadre de la formation demeure sa propriété exclusive). Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les données personnelles des clients sont recueillies pour la gestion des dossiers et elles sont destinées aux services de l'organisme de formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 version consolidée au 5 février 2020 relative à l'informatique et aux libertés, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification en adressant un courrier à l'adresse suivante : O'Potentia2 Allée Alexandre Dumas 36 330 Le Poinçonnet. Aucune donnée personnelle n'est collectée à l'insu du Client par la Société. Dans le cadre du règlement général de la protection des données (RGPD), tout Client est informé que :

- les données personnelles qu'il communique sont nécessaires à l'exécution du contrat de formation
- les finalités du traitement mis en œuvre par l'organisme de formation sont les suivantes : mise en œuvre des opérations relatives aux actions de formation (inscription, convocation, préparation, organisation et tenue de la formation, établissements et envoi des justificatifs de l'action de formation), mise en œuvre des opérations relatives à la gestion Client (commandes, factures, comptabilité, comptes clients, suivi de la relation client) et gestion des demandes d'exercice des droits des personnes concernées
- les données sont conservées, tant qu'elles sont nécessaires aux finalités du traitement et archivées au-delà conformément aux durées de prescription applicables
- les données sont destinées exclusivement à la Société, ainsi que, le cas échéant, aux organismes financeurs, à la DREETS et d'une manière générale à tout acteur privé ou public intervenant dans le cadre de la formation professionnelle

DISPOSITIONS GENERALES

- Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la formation

- le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution de manière permanente ou temporaire ne peut être interprétée comme valant renonciation à ce droit
- l'organisme de formation et le Client exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante dans le cadre de l'exécution du contrat

DROIT APPLICABLE

Le contrat est soumis aux dispositions de la loi française. En cas de litige découlant de la conclusion, de l'interprétation ou de l'exécution du contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. A défaut d'une telle solution, le différend sera de la compétence exclusive du tribunal compétent.

